

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 NOVEMBRE 2021

1°) VIRAGE DU TEMPLE :

Afin d'améliorer la sécurité des usagers, le Conseil municipal a décidé de procéder à des travaux d'élargissement du virage dit du quartier du Temple par empiètement sur la parcelle cadastrée Section D numéro 352, propriété de Madame Françoise LEBOUL'CH qui cède gratuitement à la Commune le terrain nécessaire. Nous l'en remercions vivement.

Le coût de ces travaux s'élève à la somme de 3.417 euros HT, soit 4.100,40 euro TTC.

Le plan de cette opération s'établit comme suit :

- Subvention du Département : 1.366,80 euros
- Part communale : 2.050,20 euros

2°) VIABILISATION DES PARCELLES SOUMISES AU PAIEMENT DE LA PVR :

Les travaux de viabilisation des parcelles de Monsieur et Madame HERISSON seront financés par le paiement de la taxe dite « Participation Voirie et Réseaux ».

Les Travaux d'électrification relevant de la compétence du SDEE donneront cependant lieu à une participation financière de la Commune sous la forme d'un fonds de concours, selon le plan de financement suivant, accepté par le Conseil municipal :

- Cout des travaux : 7.515,95 euros
- Participation du SDEE : 5.515,95 euros
- Fonds de concours de la Commune : 2.000 euros

3°) PONT DU POUMAS

L'épisode cévenol survenu le 3 octobre a gravement endommagé le pied droit du pont enjambant le ruisseau « Le Poumas » et soutenant la voie communale dite route du Vivier.

Les travaux de confortement s'avéreront complexes puisqu'ils impliquent une intervention dans le lit mineur de ce cours d'eau, en zone cœur du PNC et dans un site Natura 2000.

Leur coût peut être évalué à la somme de 50.000 euros.

Le Conseil municipal a décidé de solliciter l'aide financière de l'ETAT, soit au titre de la DETER et de la DSIL soit, éventuellement, au titre de la DSEC.

4°) VACATION :

Le Conseil municipal a consenti au recrutement d'un vacataire pour effectuer les travaux de reprise d'enduit et de peinture qui s'imposent après la pose de nouvelles fenêtres.

Cette vacation sera de 10 heures pour un coût de 300 euros.

5°) INFORMATIONS DIVERSES :

-Mobilier du Temple :

La souscription ouverte via la Fondation du Patrimoine, dans le cadre des travaux de restauration du mobilier liturgique du Temple, a permis de recueillir la somme nette de 2.232,50 euros qui couvre l'intégralité de la part communale.

Cette opération n'aura donc généré aucune dépense pour notre Commune.

Un grand merci à tous les généreux donateurs ainsi qu'à Véronique BOYER qui a mené ce dossier de main de maître.

-Repas de Noël :

Il est fixé au dimanche 19 décembre à 11H30. Il sera précédé d'un apéritif offert par la Mairie. Il sera gratuit pour les personnes âgées de 70 ans et plus inscrites sur les listes électorales de la Commune.

-Camion :

Un accident survenu le 05 novembre 2021 a gravement endommagé notre véhicule qui a été déclaré irréparable du fait, notamment, d'une importante déformation de son châssis.

Nous étudions les modalités d'acquisition d'un nouvel engin.

Le Maire,

Jean WILKIN